

Jeux d'argent en ligne

Cadre de régulation

Accompagnement des joueurs excessifs en CSAPA

Janvier 2017

Missions des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

Les CSAPA sont des établissements médico-sociaux qui ont pour mission l'accompagnement et les soins des personnes en difficultés avec leurs conduites addictives et les personnes de leur entourage. Ils proposent notamment des consultations gratuites médicales, psychologiques, socio-éducatives suivant les besoins des personnes.

La prise en charge des addictions sans substances, en particulier le jeu pathologique, est une des missions facultatives des CSAPA, qui s'est néanmoins vue renforcée au cours des dernières années. Les CSAPA gérés par l'ANPAA proposent en général un accompagnement des personnes en difficulté avec les jeux, en particulier les « CSAPA référents jeu » dont les coordonnées sont sur le [site internet ANPAA](#).

➔ Il est estimé que seuls 2 à 20% des joueurs dépendants au jeu d'argent sont pris en charge, et lorsque c'est le cas, ils le sont trop tardivement (en moyenne 6 ans après l'apparition du problème).

➔ Enjeu : Repérer les éventuelles problématiques de jeu de tous les consultants en CSAPA, même si la personne ne se rend pas en CSAPA avec cette primo-demande ou si elle n'évoque pas cette éventuelle problématique : en parler, évaluer les risques et les dommages, accompagner.

Missions de l'ARJEL¹, Autorité de régulation du jeu en ligne

L'ARJEL régule le marché des jeux en ligne, pour les trois activités ouvertes à la concurrence depuis 2010 (poker, paris sportifs et paris hippiques), tandis que les jeux en ligne sous monopole de la Française des Jeux (jeux de loterie et de grattage) sont régulés par le secrétariat d'Etat au Budget.

Cette Autorité Administrative Indépendante a pour missions de :

- Délivrer des agréments et s'assurer du respect des obligations par les opérateurs
- Protéger les populations vulnérables, lutter contre l'addiction
- S'assurer de la sécurité et de la sincérité des opérations de jeux
- Lutter contre les sites illégaux
- Lutter contre la fraude et le blanchiment d'argent

L'ARJEL a agréé 16 opérateurs, dont la Française des Jeux et le PMU (Pari Mutuel Urbain) pour les activités sur le marché concurrentiel

L'une des missions prioritaires de l'ARJEL est de protéger les publics et notamment les populations vulnérables : les mineurs, les joueurs excessifs et pathologiques.


L'ARJEL a notamment développé le site Internet « EVALUJEU », qui permet aux joueurs de s'autoévaluer et d'obtenir des conseils personnalisés sur leurs pratiques de jeu.



www.evalujeu.fr

¹ L'ARJEL a été créée par la loi du 12 mai 2010 d'ouverture du marché des jeux en ligne

Cadre de régulation des Jeux d'argent en France

	Jeux en réseau physique	Jeux en ligne	Part de marché en produit brut des jeux ²
Loterie & grattage	Monopole 	Monopole Française des Jeux	43%
Pari sportif	Monopole 	Ouvert à la concurrence depuis 2010 12 opérateurs agréés par l'ARJEL	5%
Paris hippiques	Monopole 	Ouvert à la concurrence depuis 2010 8 opérateurs agréés par l'ARJEL	27%
Jeux de casino	Casinos terrestres et cercles de jeux	Poker : ouvert à la concurrence depuis 2010 - 7 opérateurs agréés par l'ARJEL	5% ³
		Autres jeux dont machines à sous : interdit	19% ⁴

Profil des joueurs d'argent et tendances

Profil des joueurs excessifs (jeux d'argent en ligne et hors ligne)

- 200 000 joueurs excessifs estimés en France, soit 0.5% de la population adulte⁵
- 1M de joueurs à risques en France, soit 2.2% de la population adulte⁶
- En CSAPA 6 à 7 % des consultants en difficulté avec l'alcool ou le cannabis ou l'héroïne ou le tabac étaient classés comme étant très dépendants au jeu. Cette fréquence doublait (14,3%) chez les polyconsommateurs⁷.

Profil des joueurs excessifs – portait-type		Liens avec les autres addictions
Age	Plus jeune que la moyenne	<ul style="list-style-type: none"> • Les joueurs excessifs ont plus de probabilité d'avoir d'autres addictions (alcool, tabac, drogue) et vice-versa • l'alcool, la drogue et le tabac renforcent le risque d'intensification du jeu et le jeu renforce l'intensification de la consommation de tabac⁸
Sexe	Plus souvent un homme	
CSP	Milieu social plus modeste que la moyenne	
Profession	Plus souvent étudiant ou chômeur	
Personnalité	Plus souvent impulsif ou dépressif	

Spécificités du jeu en ligne

Profil des joueurs en ligne

En 2014, environ 2 000 000 de français ont joué à des jeux d'argent en ligne, soit 4% de la population adulte et 7% des joueurs. Près de 75% des joueurs en ligne jouent également à des jeux d'argent dans les réseaux physiques⁹.

² Source : données compilées par l'ARJEL à partir des données provenant des opérateurs de jeux (produit brut des jeux en 2014),

³ Poker et jeux de table

⁴ Autres jeux de casino (machines à sous)

⁵ Observatoire des Jeux, Les Jeux de Hasard et d'Argent en France en 2014

⁶ Ibid

⁷ ANPAA, Nalpas B., YGUEL J., FLEURY B., MARTIN S., JARRAUD D., CRAPLET M., Pathological Gambling in Treatment-Seeking Alcoholics : A National Survey in France, in Alcohol and Alcoholism Vol XXX

⁸ Bussu A, et Detotto C, The bidirectional relationship between gambling and addictive substances, 2014

⁹ Observatoire des Jeux, Les Jeux de Hasard et d'Argent en France en 2014

Les joueurs en ligne sont plus souvent des hommes et sont en moyenne plus jeunes que les autres joueurs. A titre d'exemple, environ 90% des parieurs sportifs en ligne sont des hommes et 70% d'entre eux ont moins de 35 ans¹⁰.

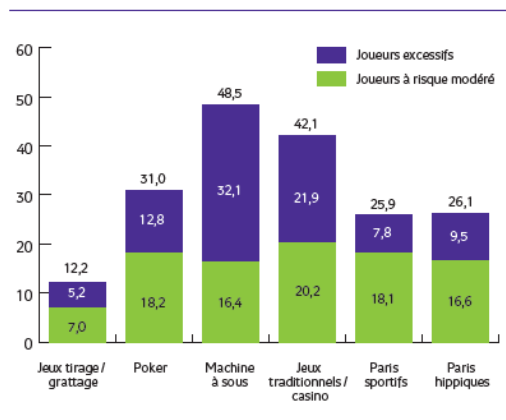
Risque d'addiction dans les jeux en ligne

Jeux en ligne	Paris sportifs
Les jeux en ligne concentrent plus de joueurs problématiques, en particulier sur mobile	Les paris sportifs concentrent plus de joueurs problématiques que les jeux de loterie et grattage mais moins que le poker ou les machines à sous en ligne
Facteurs de risque : <ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité et disponibilité des jeux • Dématérialisation • Solitude, anonymat A noter : lien de causalité entre jeux en ligne et addiction non démontré	Facteurs de risque : <ul style="list-style-type: none"> • Part d'expertise : risque de croyances erronées • plus de risque avec les « paris en direct »

Si les jeux en ligne présentent certains risques, l'identification obligatoire des joueurs permet la mise en place de dispositifs de prévention plus complets (cf. « Dispositifs légaux de prévention »).

Les taux de prévalence du jeu excessif diffèrent selon le type de jeu en ligne (cf. graphique ci-dessous). Selon les études scientifiques, les caractéristiques intrinsèques des jeux, telles que la vitesse de jeu ou la structure de gains, influenceraient leur impact sur le jeu problématique.

Figure 2 - Pourcentage de joueurs problématiques selon le type de jeu le plus investi



Sources : Enquête e-BNJEU 2012 ; OFDT/ODJ

Note de lecture : Parmi les joueurs en ligne au cours des 12 derniers mois, 7,0 % de ceux qui ont joué à des jeux de tirage et de grattage ont une pratique excessive et 12,2 % une pratique problématique.

Tendances des jeux d'argent en France

- Convergence entre jeux d'argent et jeux vidéo et sociaux :
 - ✓ e-sport
 - ✓ jeux « pay-to-win » de type Candy Crush
- Convergence entre jeux en ligne et jeux hors ligne : développement de parcours de jeu utilisant les deux canaux de distribution et de développement de nouveaux supports de jeu :
 - ✓ plus de la moitié des paris sont réalisés sur mobile
 - ✓ introduction récente des paris sur TV et montre connectée

¹⁰ ARJEL, Analyse trimestrielle du marché des jeux en ligne en France, 2^{ème} trimestre 2016

Repérage des joueurs en difficulté

Indice canadien du jeu excessif¹¹

Au cours des douze derniers mois... :

1. Avez-vous misé plus d'argent que vous pouviez vous permettre de perdre ?
2. Avez-vous besoin de miser de plus en plus d'argent pour avoir la même excitation ?
3. Avez-vous rejoué une autre journée pour récupérer l'argent que vous aviez perdu en jouant ?
4. Avez-vous vendu ou emprunté quelque chose pour obtenir de l'argent pour jouer ?
5. Avez-vous déjà senti que vous aviez peut-être un problème avec le jeu ?
6. Le jeu a-t-il causé chez vous des problèmes de santé, y compris du stress ou de l'anxiété ?
7. Des personnes ont-elles critiqué vos habitudes de jeu ou dit que vous aviez un problème avec le jeu ?
8. Vos habitudes de jeu ont-elles causé des difficultés financières à vous ou à votre entourage ?
9. Vous êtes-vous déjà senti coupable de vos habitudes de jeu ou de ce qui arrive quand vous jouez ?

Réponses et score associé par question :

0. Jamais
1. Parfois
2. La plupart du temps
3. Presque toujours

Calcul du score : somme des scores des 9 items

Interprétation :

- Sans risque : 0
- À faible risque : 1-2
- À risque modéré : 3-7
- Excessif : ≥ 8

Pour une pré-évaluation rapide du risque d'addiction, par exemple dans le cas de l'accueil d'une personne sollicitant un CSAPA pour une autre raison que le jeu, l'outil LIE-BET¹² peut être utilisé. Il ne se compose que de 2 questions, qui appellent à une évaluation plus approfondie dès qu'une des réponses est positive :

1. Avez-vous déjà dû mentir à des personnes proches concernant votre comportement relatif aux jeux d'argent ?
2. Avez-vous déjà senti le besoin de miser toujours plus d'argent ?

Le [South Oaks Gambling Screen \(SOGS\)](#)¹³ est un autre test d'autodiagnostic, plus long.

¹¹ J. Ferris et H.J. Wynne. L'indice canadien du jeu excessif, Ottawa, Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2001a.

¹² Johnson, E. E., Hamer, R., Nora, R. M., Tan, B., Eisenstein, N. & Engelhart, C. (1997). The Lie/Bet questionnaire for screening pathological gamblers. *Psychological Reports*, 80, 83-88.

¹³ Lesieur et Blum, 1987 ; traduction française : Lejeux, 1999

Signaux d'addiction aux jeux

Ces signaux ne signifient pas que le jouer a nécessairement un problème de jeu, mais doivent alerter sur les risques :

Pratique de jeu	Comportement du joueur
Signaux quantitatifs	Signaux qualitatifs
<ul style="list-style-type: none"> Mise de plus en plus (montant) Joue de manière de plus en plus fréquente Passe de plus en plus de temps à jouer Joue de manière intense et rapide Cherche à récupérer ses pertes 	<ul style="list-style-type: none"> Préoccupation, voire obsession du jeu Conviction de pouvoir gagner au jeu, voire de gagner sa vie grâce au jeu Manque de disponibilité, délaissement d'activités (y compris travail) ou désinvestissement des relations Colère et agressivité, en particulier autour du jeu Déprime, tristesse, anxiété... Déni, dissimulation, mensonge, Difficultés financières sans raison apparente, demande d'aide financière à l'entourage

Risques liés aux excès de jeux d'argent

- Financiers : dettes et surendettement,
- Sociaux : conflit avec l'entourage, isolement,
- Psychologiques : dépression, angoisse, risque suicidaire,
- Judiciaires : fraude, vol, détournement.

Dispositifs légaux de prévention sur les jeux en ligne

Message de prévention sur les supports publicitaires et sites de jeu.

Par exemple : « Jouer comporte des risques : endettement, dépendance... appelez le 09 47 75 13 13 ». Le numéro renvoie vers le dispositif public d'aide à distance « Joueurs Info Service », qui accueille, écoute et oriente les joueurs en difficulté et leur entourage.

Autolimitation de jeu

- Le joueur a l'obligation de définir ses limites lors de son inscription sur un site de jeu
- Le joueur choisit ses propres limites de jeu, en fonction de son budget et de ses objectifs
- Le joueur doit attendre 48h s'il veut augmenter ses limites (la baisse est immédiate)

	Limite de dépôt	Limite de mise	Seuil de versement
Principe	Combien je peux déposer d'argent sur mon compte joueur, au total sur 7 jours ?	Combien je peux miser d'argent à partir de mon compte joueur, au total sur 7 jours ?	A partir de quel montant est-ce que je veux que le solde de mon compte joueur soit reversé sur mon compte bancaire ?
Objectif	Maitriser ses dépenses de jeu, éviter de continuer à jouer dans le « feu de l'action »		Eviter de réinvestir tous ses gains dans le jeu

Encadrement du jeu : interdiction de jeu et auto-exclusion

	Interdiction de jeu	Auto-exclusion
Effet	Impossibilité de jouer et arrêt des sollicitations commerciales des opérateurs de jeu	
Périmètre	Interdiction globale de jeu en France : <ul style="list-style-type: none"> Jeux en ligne : tous les sites Jeux hors ligne (casinos terrestres seulement) 	Auto-exclusion limitée à un opérateur de jeu

Durée	3 ans (tacitement reconductible)	Au choix du joueur : 7 jours à 3 ans
Modalité	auprès du Ministère de l'Intérieur ¹⁴ <ul style="list-style-type: none"> Etape 1 : demande par courrier / téléphone Etape 2 : RDV de confirmation 	auprès de l'opérateur de jeu <ul style="list-style-type: none"> activation via le compte joueur (immédiat) demande au service client

↓
Mesure plus protectrice
mais plus longue à mettre en œuvre

↓
Mesure moins protectrice
mais plus rapide à mettre en œuvre

Protection des personnes mineures : interdiction de jeu

Obligations des opérateurs en ligne :

- Informer : mention de l'interdiction de jeux aux mineurs sur le site
- Interdire l'accès : vérification systématique de l'âge du joueur à l'inscription avec une pièce d'identité
- Publicité interdite sur les médias ciblant les mineurs

Certains opérateurs mettent des initiatives complémentaires en place comme un renvoi vers des systèmes de contrôle parental.

Pour plus d'informations

ARJEL

Autorité de régulation des jeux en ligne



Observatoire des jeux

Ministère de l'économie



www.economie.gouv.fr/observatoire-des-jeux



www.anpaa.asso.fr
contact@anpaa.asso.fr

- [Loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne](#)
- Costes J.M., Pousset M., Eroukmanoff V., Le Nézet O., Richard J.B., Guignard R., Beck F. et Arwidson P., Les niveaux et pratiques des jeux de hasard et d'argent en 2010 [Tendances, n°77](#), 2011, 8 p.
- Tovar M.L., Costes J.M. et Eroukmanoff V., Les jeux d'argent et de hasard sur Internet en France en 2012 [Tendances, n°85](#), 2013, 6 p.
- Les jeux d'argent en France [Insee Première, n° 1493](#), 2014, 4 p.
- Pousset M. et Tovar M.L., « Les jeux de hasard et d'argent » dans OFDT, Drogues et addictions, données essentielles Saint-Denis, [OFDT, 2013](#), pp. 288-29

¹⁴ <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Loisirs/Temp-libre/Jeux-d-argent/Poker-en-ligne/Questions-Reponses/Comment-peut-on-se-faire-interdire-de-jeux>